

Article France 3 Bourgogne
du 18.09.2014



Bourgogne

Toutes les régions | ▼

Les véhicules électriques font leur 1er tour de Bourgogne

Une caravane composée de 10 voitures électriques parcourra les 4 départements pendant la semaine de la mobilité du 17 au 20 septembre et fera étape à Dijon, Auxerre, Nevers et Chalon-sur-Saône, pour démontrer l'intérêt de ces nouveaux modes de transport.

Par Marianne Picoche | Publié le 17/09/2014 | 11:43, mis à jour le 18/09/2014 | 07:47

LES VEHICULES ELECTRIQUES font leur 1^{er} tour de Bourgogne

19 septembre
AUXERRE
Square Roscoff
Ouverture du village 14h-19h
Inauguration 14h

20 septembre
DIJON
Place de la République
Ouverture du village 14h-19h
Inauguration 14h

18 septembre
NEVERS
Place Ducale
Ouverture du village 14h-19h
Inauguration 14h

17 septembre
CHALON SUR SAÔNE
Stade Léo Lagrange
Ouverture du village 14h-19h
Inauguration 14h

*** Villages partenaires ***
→ Animations
→ Démonstrations et essais véhicules **GRATUITS** de 14H à 19H
Retrouvez la caravane de véhicules électriques dans le village de la Mobilité le plus proche de chez vous.

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site internet : www.bme.asso.fr

Des animations et démonstrations seront proposées au public par l'association Bourgogne Mobilité Électrique pour découvrir les véhicules électriques et les tester.



L'association **Bourgogne Mobilité Électrique (BME)** organise le **1er tour de Bourgogne en véhicule électrique**, avec un objectif pédagogique : **sensibiliser les professionnels de la région et le grand public aux possibilités offertes par les véhicules électriques (voitures et vélos)**.

Une caravane de dix véhicules électriques sillonnera les quatre départements et fera étape dans quatre villes principales (Chalon-sur-Saône, Nevers, Auxerre et Dijon). Trois autres villes serviront d'étapes intermédiaires (Autun, Clamecy et Saulieu) pour le rechargement des véhicules de la caravane.

Dans chaque ville étape, le public pourra profiter d'animations, d'essais gratuits et de démonstrations de recharge de véhicules.

Bourgogne Mobilité Électrique (BME)

promouvoir la mobilité électrique sur l'ensemble de la Bourgogne. Elle compte 53 membres et 27 actions sur toute la Bourgogne. L'ensemble des actions de l'association s'inscrit dans une démarche pédagogique en rendant la mobilité électrique accessible : essais, démonstrations et interventions.

L'association travaille sur les usages (trajets domicile –travail, livraisons en ville, tourisme...) et diffuse de bonnes pratiques.

L'association qui regroupe un réseau de professionnels et d'experts en matière de transports électrique revendique une compétence particulière dans ce domaine et ambitionne de "construire l'écosystème de la mobilité électrique".

Les actions de BME :

Bourgogne Mobilité Électrique intervient sur toute la région Bourgogne pour promouvoir les usages de la mobilité électrique dans le cadre :

- De conférences.
- De tables rondes.
- D'expositions et d'essais de véhicules électriques.

L'association se veut "précuseur" dans le domaine de la mobilité électrique en informant et en conseillant les professionnels (collectivités, entreprises, associations...) sur les différents modes de transports adaptés à leurs besoins. Elle joue également un rôle d'intermédiaire en les redirigeant vers les entités compétentes qui pourront répondre à leurs besoins.

Les repères de la mobilité électrique

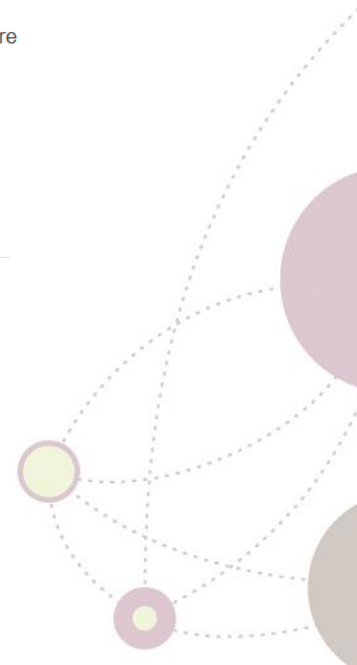
Les ventes de véhicules électriques :

Vélos : En 2013, il s'est vendu 56 600 VAE Vélos à Assistance Électriques (+17,5 % par rapport à 2012)

Il existe 150 marques réparties dans 5000 points de ventes.

Voitures : En France à la fin du mois de mai : 3295 voitures particulières (VP) et 4870 véhicules utilitaires immatriculés (VU).

En Bourgogne à fin mai : 72 VP et VU ; 32 véhicules hybrides rechargeables.





Pour mémoire, il circulait 316 voitures électriques à fin 2013, contre 223 à fin 2012 et 34 à fin 2011

Les bornes de charge :

- 8000 en France avec un objectif de 10 000 pour fin 2014.
- Une cinquantaine en Bourgogne.

Les caractéristiques des véhicules électriques

- Vélos à Assistance Électrique :

- Il faut toujours pédaler et le moteur électrique vient en aide dans les côtes par exemple.
- prix moyen de 1 500 euros
- 40 à 80 km d'autonomie
- Usages : trajets domicile travail jusqu'à 10 km – loisirs.

- Voitures électriques :

- Leurs émissions dans l'atmosphère sont égales à zéro, elles contribuent donc à diminuer les émissions de CO2 du secteur des transports qui représentent 30% des émissions totales.
- Elles nécessitent un agrément de conduite.
- Très silencieuses (des bruits sont créés sur certains modèles).
- 2 euros d'électricité pour 100 km.
- Autonomie de 120 à 180 km.
- Prix de 8 000 à 29 000 euros (bonus écologique déduit) pour les modèles courants

